Influenza aviaire hautement pathogène

Le niveau de risque est qualifié de « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Le virus de l'influenza aviaire circule activement en Europe par l'intermédiaire des oiseaux migrateurs ou parmi la faune sauvage autochtone, est particulièrement contagieux et infectieux pour les oiseaux y compris les volailles (poules…). Il persiste et reste actif principalement dans les fientes.
En fonction de la situation et des détections du virus chez des oiseaux sauvages migrateurs, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire prend des mesures.

Professionnels et particuliers, soyez vigilants !
La ville de Beaufort-en-Anjou vous invite à suivre l'état et l'évolution des contaminations en Maine-et-Loire via le site internet de la Chambre de l'agriculture des pays de la Loire, régulièrement mis à jour : cliquez ici.
> Les informations de la Préfecture 49 : cliquez ici.
> Influenza aviaire, la situation en France : cliquez ici.
> Les arrêtés sont également consultables, en version papier, dans le panneau d'affichage situé à proximité de l'Hôtel de ville ou au service accueil de la mairie.